

PROGRAMME DE FORMATION

DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

PUBLIC CONCERNE

Tout public

PRE REQUIS

Aucun

DUREE

A définir en fonction de la taille de votre entreprise et de vos spécificités.

OBJECTIFS

- Savoir identifier les dangers et les risques de son activité
- Savoir évaluer un risque (système de cotation)
- Proposer des mesures de prévention et de protection efficaces
- Savoir définir et suivre un plan d'action annuel de prévention des risques professionnels
- Savoir réaliser un diagnostic de poste de travail / audit sécurité
- Savoir retranscrire son analyse de risque dans le document unique

METHODES PEDAGOGIQUES

Méthodes actives permettant la participation du stagiaire.

Support de cours / power point

Exercices écrits / oraux

Visite terrain / analyse des postes de travail et des risques associés.

--> **Experts, préventeurs, consultants, IPRP,** interviennent dans votre entreprise sur les problématiques, a priori et a posteriori, en Santé & sécurité au Travail et RH.

ENSEIGNEMENTS THEORIQUES

- Le cadre réglementaire
- Les enjeux de la Sécurité du travail
- La prévention – une démarche collective et participative
- Les accidents de travail et les maladies professionnelles
- Les IRP & le Référent Santé Sécurité au Travail
- **Le document unique d'évaluation des risques professionnels**
Inventaire des risques professionnels (risque chimique, risques psycho- sociaux, manutention ...). Dangers / risques La cotation des risques (fréquence / gravité). La maîtrise des risques (prévention – protection- formation)
- **Le plan d'action annuel et la hiérarchisation des actions**
Les contrôles réglementaires et les levées de réserves associées. Le plan de prévention. Les consignes de sécurité. La sensibilisation du personnel – la communication

ENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Identification des dangers et risques de votre entreprise
- Aide à l'élaboration de votre document unique
- Aide à la création de votre plan d'action annuel
- Analyse de poste/ audit terrain
- Veille réglementaire

NOS POINTS FORTS

- **Formation dispensée dans vos locaux**
- **Formation adaptée à vos spécificités**
- **Formation dispensée par un IPRP agréé par la DIRECCTE PACA**
- **Durant la formation des ateliers pratiques permettront la création ou la mise à jour de votre document unique et du plan d'action annuel.**



ATOOUTS + PERFORMANCE & REGLEMENTATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Tél : 06 50 20 46 21 / 04 98 10 61 94

Formation CSE / Document Unique / Risque chimique / IPRP / RPS / Management
contact@atouts-plus.com – www.atouts-plus.com - N° déclaration : 93 83 05116 83

SASU – 819 170 663 au R.C.S. Draguignan – APE : 8559A – SIRET : 819 170 663 00028